

Financement

Formation professionnelle supérieure

Plâtrier



Chef de chantier (cours préparatoires)

Coût de la formation	Fr. 13 700.00
Taxe d'examen	Fr. 1 000.00
Subvention fédérale (Aucune à ce stade de la formation)	- Fr. 0.00
Contribution paritaire (50% des frais de cours et d'examen, max. 7000)	- Fr. 7 000.00
Prix ANEPP (uniquement pour les affilié de l'ANEPP)	- Fr. 500.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3	- Fr. 700.00
Solde	Fr. 6 500.00

Brevet fédéral de contremaître (cours préparatoires)

Coût de la formation	Fr. 8 400.00
Taxe d'examen	Fr. 1 500.00
Subvention fédérale (50%, max. 9500, cours chef de chantier inclus)	- Fr. 9 500.00
Contribution paritaire (50% frais de cours et d'examen CC+BF, max. 7000)	- Fr. 0.00
Prix ANEPP (uniquement pour les affilié de l'ANEPP)	- Fr. 1 000.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3	- Fr. 1 500.00
Solde	Fr. -2 100.00

Maîtrise fédérale (cours préparatoires)

Coût de la formation	Fr. 11 500.00
Taxe d'examen	Fr. 2 000.00
Subvention fédérale (50%, max. 10500)	- Fr. 5 750.00
Contribution paritaire	- Fr. 2 000.00
Prix ANEPP (uniquement pour les affilié de l'ANEPP)	- Fr. 1 500.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3	- Fr. 2 000.00
Solde	Fr. 2 250.00

Tous les montants indiqués peuvent varier selon plusieurs facteurs, mais présentent une vision globale des coûts. De plus chaque subvention est soumise à conditions selon les règlements auxquelles elles sont soumises